



Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie

Dr BENSOUSSAN M. - Dr PREBOIS S. - Dr AMETEPE L. - Dr LANDMAN A.

Tél : 05 61 77 60 41 — Fax : 05 61 77 60 42

Mail : dspp.ide@chu-toulouse.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse PURPAN

Pavillon U 2000

Place du Dr BAYLAC – 31059 TOULOUSE CEDEX 09

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 9h00-18h00

Quand contacter le DSPP ?

Quand vous souhaitez de l'aide pour un patient présentant une souffrance psychique ou un trouble mental : le DSPP reçoit le patient, réalise une évaluation diagnostique et organise un projet de soins conjointement avec vous.



Quand ne pas contacter le DSPP ?

Situation d'urgence : adresser directement aux **urgences psychiatriques** : **06 27 59 53 54**

Si antécédent de suivi psychiatrique, recontacter le psychiatre qui a déjà suivi le patient

Comment contacter le DSPP ?

Appeler le secrétariat pour demander un rendez-vous pour votre patient.

Prévoir un temps d'échange clinique avec l'infirmière du DSPP pour présenter votre patient et votre demande

Remettre les coordonnées du DSPP au patient pour qu'il prenne rendez-vous ?

Informez le patient qu'il aura un entretien téléphonique avec une infirmière avant d'être reçu en consultation par un médecin psychiatre.